

Gestion, prévention et mitigation du risque sismique en Martinique (Antilles françaises).

Jean-Christophe Audru, Jean-Jacques Salindre

► To cite this version:

Jean-Christophe Audru, Jean-Jacques Salindre. Gestion, prévention et mitigation du risque sismique en Martinique (Antilles françaises).. 80e congrès de l'ACFAS; Colloque sur les risques naturels au Québec Volet : expériences internationales dans la gestion des risques naturels, May 2012, Montréal, Canada. pp.280. hal-00669508

HAL Id: hal-00669508

<https://hal-brgm.archives-ouvertes.fr/hal-00669508>

Submitted on 13 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gestion, prévention et mitigation du risque sismique en Martinique (Antilles françaises).

J.-C. Audru, BRGM, service géologique régional de Martinique et J.-J. Salindre, direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Martinique

Correspondance: jc.audru@brgm.fr

Les Antilles françaises sont situées dans la zone de subduction Caraïbe, à risque sismique fort. En 2007, le plan national Séisme Antilles y a été lancé afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

En Martinique, les actions de sensibilisation doivent rester innovantes pour capter l'attention du public résident ou de passage (touristes) : théâtre itinérant, caravane de prévention, conférences, expositions d'arts plastiques, produits dérivés, stands d'information dans les foires, spots télévisés, radio, en supermarchés et au cinéma, information dans les entreprises pendant les heures de travail, cours de formation pour les professionnels de la construction etc. Les sondages auprès de la population soulignent que la culture du risque reste fragile ; il faut donc sans cesse informer par des actions nouvelles et de proximité.

La politique de mitigation du risque sismique s'attache aussi à réduire la vulnérabilité des bâtiments publics existants, des lignes de vie et des infrastructures. Après un diagnostic général, plusieurs projets de renforcement ou de reconstruction ont été lancés. D'un point de vue scientifique, une évaluation régionale de l'exposition du littoral martiniquais aux tsunamis a été réalisée, ainsi que plusieurs microzonages sismiques dans les communes martiniquaises.